



La Société des Régates de Saint Pierre peut vous proposer une formation au monitorat de voile en cette saison 2022 (CQP IV)

Pour cela, avant de commencer une formation de CQP IV, il est nécessaire d'avoir :

- Une licence fédérale en cours de validité « pratiquant » ou « compétition » avec un certificat médical
- **Le niveau technique 4 FFVoile** sur le support que pourra encadrer le diplômé après validation de sa formation (catamaran, dériveur, planche à voile ou habitable)
- Une attestation de natation indiquant avoir nagé « 100 mètres avec passage sous un obstacle en surface de 1 mètre de long »
- **Un permis de conduire un bateau de plaisance à moteur (côtier ou fluvial) 16 ans minimum**
- **Une attestation en cours de validité d'une formation aux premiers secours de type PSC1** (Prévention et Secours Civiques niveau 1), AFPS ou PSMER FFVoile

La Formation

Les compétences nécessaires à la validation de sa qualification sont constituées de :

- 5 Unités de Compétences Techniques (UCT) : **Les pré-requis**
- 6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC) qui composent la partie pédagogique de la formation, organisées en 4 épreuves

La formation pédagogique organisée en alternance est d'une durée minimum de 160 heures : 80 heures en centre de formation et 80 heures dans un club avec un groupe pratiquants. Le centre de formation organise son alternance en fonction des disponibilités des stagiaires et des situations pratiques formatrices qui seront conduites sous la responsabilité d'un formateur tuteur.

Pour valider la qualification, il sera mis en place pendant de la formation un ensemble de 4 épreuves certifiantes, pour répondre au 6 UCC du CQP IV :

- UCC1 sécuriser le contexte de la pratique
- UCC2, UCC3 et UCC4 : Attitudes préventives, temps de pratiques maximum, projets de navigation
- UCC 5 : Analyser la technique et intervenir
- UCC 6 : évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

A cette occasion la SRSP sera en mesure de proposer des postes d'aide moniteur ou de moniteur

Dans certaines conditions, la SRSP peut prendre en charge tout ou partie de cette formation

Pour tout renseignement ou inscription contacter Ronan Guillet au : 06 70 17 90 15

Ou par mail à : ronan.guillet@sportmernauture.fr